

Interview de Boris Le Lay par Sébastien Jallamion, deux exilés politiques



Boris Le Lay, blogueur nationaliste Breton exilé au Japon

Boris Le Lay est un blogueur breton condamné à 6 ans de prison ferme cumulés, du seul fait de ses propos, en exil au Japon. Sébastien Jallamion est un ancien policier exilé en Suisse, condamné à 200 jours-amendes pour un montant total de 5000 euros qu'il n'est pas en mesure de payer, suite à des publications anonymes sur Facebook. Quand le second entre en contact avec le premier, voici l'entretien qui en découle :

« Sébastien Jallamion : La France, et au delà le monde entier, s'est indignée du sort du blogueur saoudien Raif Badawi condamné en 2012 à 1000 coups de fouets et à 10 ans de prison pour avoir critiqué l'islam. Au delà du châtiment corporel qui fort heureusement n'existe pas dans l'échelle des peines en France, il appert que vos condamnations

cumulées avoisinent les 6 ans de prison ferme. Pourquoi, selon-vous, votre cas ne suscite pas la même indignation que celui du blogueur saoudien ?

Boris le Lay : Le philosophe grec Thrasymachus a saisi l'essence de la justice exercée par un gouvernement en déclarant, « les différents formes de gouvernement font des lois démocratiques, aristocratiques ou tyranniques avec à l'esprit leurs intérêts, et ces lois, qui sont faites par eux pour leurs intérêts, forment la justice qu'ils appliquent à leurs sujets et celui qui les transgresse est puni par eux en tant que violeur de la loi et comme sujet injuste. Et c'est ce que j'entends lorsque je dis que tous les états ont le même principe de justice, qui est l'intérêt du gouvernement, et puisque le gouvernement est censé avoir le pouvoir, la seule conclusion raisonnable est que, partout, cet unique principe de justice est celui de l'intérêt du plus fort ».

La justice n'est pas, contrairement à ce que le peuple croit, une réalité objective qu'un gouvernement et ses juges chercheraient à garantir. Ce que l'on appelle la justice est en pratique le moyen pour eux d'assurer la préservation de ce qu'ils perçoivent comme étant leur intérêt. Il en va de même pour la presse d'état, puisqu'en France la presse est une simple excroissance du gouvernement qui la finance directement. Pour cette presse, qu'elle soit écrite, radiodiffusée ou télévisée, la justice n'est rien d'autre que la défense des intérêts du gouvernement. Il est logique que ses indignations soient strictement subordonnées aux intérêts du gouvernement qui la contrôle.

Il est donc « juste » pour ces juges et ces journalistes de détruire ceux que le gouvernement désigne comme ennemis. Chercher une forme quelconque d'impartialité chez les magistrats est un contresens.

SJ : Vous avez été contraint à l'exil, pour échapper à une

privation de liberté certaine. Or les seules infractions que l'on vous reproche sont liés à des délits de presse, c'est à dire à des propos tenus publiquement. Comment expliquez-vous un tel acharnement de l'appareil judiciaire ?

BLL : Je tiens à préciser un point de détail. J'ai quitté librement la France en 2013. Je n'ai été condamné à de la prison ferme qu'après mon départ, les peines se durcissant progressivement d'ailleurs.

Ensuite, comme je le disais en réponse à votre question précédente, les juges du gouvernement ont pour fonction d'éliminer les ennemis de ce même gouvernement. Un gouvernement peut s'accommoder d'assassins ou de violeurs, pas d'ennemis politiques. L'ennemi politique remet en cause la légitimité même du gouvernement et peut potentiellement gravement éroder la confiance que le peuple place en lui. Si la crise de confiance devient systémique, un gouvernement est perdu.

C'est précisément ce qu'affronte désormais le système en France et il doit renforcer la censure et la répression pour tenter conserver le contrôle du peuple. C'est ce à quoi nous assistons.

SJ : Vos prises de positions et la teneur de vos propos sont partagées par de nombreuses personnes au vu des événements qui se déroulent actuellement en Europe. Croyez-vous que cette notoriété, en ce qu'elle peut vous valoir d'être considéré comme un leader d'opinion, soit l'une des raisons pour lesquelles vous êtes la cible de multiples procédures en France ?

BLL : Je ne sais pas si je suis un leader d'opinion. Ce que je sais en revanche c'est que Gilles Clavreul, en charge de la répression idéologique contre les ennemis jugés déviants par le régime, a déclaré que le gouvernement entendait spécifiquement cibler de tels leaders.

C'est ce que l'on appelle le « syndrome de la plus haute tête de pavot », en référence à l'épisode narré par Hérodote au cours duquel Thrasybulus explique symboliquement à Périandre, tyran de Corinthe, comment gouverner une cité en coupant la tête des citoyens éminents, talentueux ou critiques. Une politique appliquée caricaturalement en Chine communiste : si le gouvernement ne se soucie pas de ce que les gens disent en privé, ceux qui expriment en public leurs divergences avec le régime sont invariablement persécutés.

En France, les nains de la nomenklatura croient que pour être grands, il suffit de décapiter ceux qui les dépassent.

SJ : D'autres justiciables français – dont je fais hélas partie – ont été récemment contraints à leur tour de choisir l'exil pour échapper à une peine d'emprisonnement après s'être exprimés sur des réseaux sociaux. Parallèlement, une censure sans précédent semble toucher Facebook (qui revendique 33 millions d'abonnés en France en 2017), et Twitter, dès lors qu'il s'agit de critiquer l'islam. N'y voyez-vous pas le signe d'un retour au délit de blasphème dans notre pays ?

BLL : Je tiens d'abord à saluer votre détermination. Vous n'avez pas accepté de courber l'échine. Vous avez certes perdu beaucoup en dénonçant cette menace existentielle qu'est l'islamisme mais avez placé l'honneur et le devoir avant le reste. Cela a vocation à inspirer nos populations. Malgré les persécutions dont vous êtes l'objet, la perspective de la soumission suffit à dissiper les doutes ou les hésitations.

Pour ce qui concerne le délit de blasphème, je ne saurai être plus d'accord. Mais il importe ici d'expliquer ce qui motive cette réaction du pouvoir. Croyez-vous que la nomenklatura adepte de la Gay Pride et de la GPA soit subitement atteinte d'un accès de religiosité ? Non, bien sûr. Ce qui la motive en premier lieu, c'est la peur. La

terreur. Sentiment que leur inspire inconsciemment ces masses dont le poids grossit invariablement et qui font preuve d'une susceptibilité et d'un fanatisme toujours plus agressifs. Quand les chefs de la France assurent, la main sur le cœur, que « jamais » le mode de vie français ne sera remis en cause par les djihadistes, la simple présence de l'armée française dans les rues du pays suffit à démontrer l'énormité de ce mensonge.

Vous pouvez parfaitement diffamer le Christ, la gauche laïque sourira, le Syndicat de la Magistrature applaudira tandis que les évêques regarderont ailleurs. Mais malheur à vous si vous chatouillez quelques poils de la barbe du prophète de l'islam ! D'ailleurs, plus le mot « laïcité » est martelé dans les médias, plus les autorités font montre d'un intérêt et d'un respect grandissants pour cette « religion ». On ne compte plus les préfets, députés ou ministres qui se sentent comme irrésistiblement aimantés par telle inauguration de mosquée ou telle sauterie donnée à l'occasion du « ramadan ». Notez aussi comment les appels à respecter l'islam ou les musulmans se multiplient à mesure que les attentats s'intensifient. Tout cela n'est pas le fruit du hasard mais bien la démonstration des succès remportés par la secte mahométane à la faveur de la guerre psychologique qu'elle mène contre l'Europe.

Tous ces politiciens ou juges, ne croyant ni à Dieu ni à Diable, n'ont pas entendu l'appel de Mahomet dans la nuit. En revanche, ils ont tous clairement vu son cimeterre. C'est terrorisés, l'AK-47 braqué sur la tempe, qu'ils proclament face à nous que l'islam est religion de « paix » et « d'amour » et que la lente capitulation est la seule option raisonnable.

Dans ce contexte, les mesures de censure dites « antiracistes » prises par le système pour la défense et la promotion de l'islam reviennent à l'instauration, en pratique, d'un délit de blasphème évident. Mais cela va bien

au delà : c'est la criminalisation de la résistance à l'invasion et à la soumission. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que ce à quoi nous assistons n'est rien d'autre que l'émergence d'une république islamique. D'abord passivement et, demain, activement.

Un jour, un candidat à la présidentielle dira, « Paris vaut bien une chahada ».

SJ : De plus de plus de voix s'élèvent pour alerter l'opinion sur le danger lié à la stratégie des islamistes, qui utilisent nos lois pour interdire toute critique de l'islam et pratiquent un chantage victimaire à l'islamophobie. La Justice persiste cependant à leur donner raison. Faudrait-il selon vous adapter nos lois à cette nouvelle réalité qu'est l'implantation de l'islam en France, et à ses revendications politiques dont le point culminant serait l'instauration de la charia ?

BLL : Je suis un pragmatique, je juge un système à ses fruits. Proclamer que la démocratie – au sens où le suffrage universel serait le Graal de l'histoire et du politique – nous sauvera face à la peste islamique me paraît être une grave erreur de jugement. C'est une déférence envers le grigri démocratique qui nous paralyse. Tout doit être évalué en fonction du contexte de l'époque. Je ferais observer que démocratie rime avec démographie. Demain, au rythme où les choses évoluent, vous aurez une république islamique le plus démocratiquement du monde. Et ensuite ? Voulez-vous être un démocrate mort ou un patriote vivant ? La légalité est une chose, la légitimité en est une autre.

Vous avez fort justement fait observer que les islamistes savent brandir les lois démocratiques, qui garantissent leurs libertés individuelles, pour subvertir et circonvenir cette même démocratie et assurer, ultérieurement, leur victoire collective sur nous. Voulez-vous interdire la construction de mosquée ? « Liberté de culte et de

conscience », vous entendrez-vous répondre. Tout cela n'offre aucun intérêt. Ce qui importe, c'est le peuple et sa suprématie culturelle et historique.

La législation ne doit avoir qu'une fonction aujourd'hui : permettre au peuple de remporter la lutte pour sa survie. Cette idée absurde selon laquelle des islamistes auraient des droits dans nos pays est non seulement odieuse mais criminelle. L'éradication de l'islam en Europe est une nécessité urgente et la loi doit répondre à cette nécessité. Tout bavardage philosophique ou pseudo juridique cherchant à s'opposer à cet objectif relève de la trahison.

Prenez le Maréchal Sissi en Égypte, voilà un homme qui sait parler à ces gens avec le langage qu'il convient.

SJ : Les problématiques liées à l'islamisation, à l'immigration massive et au communautarisme qui en découlent, créent des tensions de plus en plus palpables dans nos sociétés occidentales. Comment voyez-vous l'avenir si les pays d'Europe ne changent pas diamétralement leur politique ?

BLL : Un consensus se dégage lentement sur cette question : la perspective de la guerre ethnique et religieuse générale en Europe, au moins larvée. La guerre contre l'islam s'est accélérée, sur le continent, à la faveur de l'attentat de Charlie Hebdo. C'est un événement très profond qui dépasse de beaucoup ce seul journal ou la personnalité des victimes. Il n'y a plus de retour en arrière possible, peu importe les efforts futiles que déploient ces pauvres démocraties occidentales pour assouvir l'appétit de l'ennemi. Rappelez-vous la phrase de Churchill, « un pacifiste c'est quelqu'un qui nourrit le crocodile en espérant être mangé le dernier ».

N'est-il pas invraisemblable, après 14 siècles de guerre permanente, que l'on en soit, en 2017, à nous interroger sur

les conséquences de la submersion migratoire islamique ? Il se passera ce qui s'est passé en Espagne lorsqu'elle fut prise d'assaut par l'islam au 8ème siècle ou dans les Balkans lorsque les barbares turcs les envahirent au 15ème siècle. Ceci pour ne rien dire du Liban ou de l'ex-Yougoslavie il y a quelques décennies.

Un scorpion est un scorpion. L'islam ne changera pas de nature parce que des gauchistes embourgeoisés décréteront depuis Paris qu'il est une colombe opprimée. Ces idiots utiles recevront, le moment venu, un traitement peu enviable de la part de leurs nouveaux amis. Ceci dit, gauchistes et islamistes étaient faits pour se rencontrer. On finit toujours par trouver sa moitié.

Par ailleurs, il est dans la nature de l'islam de faire la guerre à ce qui lui est exogène. Sachez observer les regards, les attitudes, respirer les ambiances : autour de vous, les islamistes attendent leur heure. Quand le signal sera donné, des Français seront égorgés chez eux, avec leurs enfants. Méditez le sort du couple des policiers de Magnanville : c'est ce qui guette les Français. Ce n'est plus qu'une question de temps. Nous avons vécu, en un espace très court, un condensé de l'avenir qui nous attend : prêtre égorgé pendant la messe, policiers assassinés devant leurs enfants, amis abattus pendant un concert, familles écrasées un 14 juillet. C'est une répétition générale, une alerte qu'il faut juger.

Je dois dire que l'indifférence de l'élite qui gouverne la France me donne la nausée. Avez-vous vu Anne Hidalgo s'agiter pour ses Jeux Olympiques ? Quel manque de sens du tragique et quelle vulgarité. Tous ces gens sont pleins comme des huîtres et satisfaits d'eux-mêmes, menant le peuple au désastre sur un air de fête.

SJ : Au vu de vos nouvelles condamnations, allez-vous continuer à vous exprimer de la même manière sur internet,

au risque d'aggraver votre cas ?

BLL : Mon cas est surtout un cas désespéré. Je suis désespérément rétif aux prétentions que nourrit tout ce fatras oriental en Europe. Chaque condamnation m'amuse encore plus que la précédente. Je suis Breton et à ce titre, je souffre d'un trait de caractère particulier : l'obstination.

Je regrette, au fond, d'avoir fait preuve de trop de modération jusqu'à présent. »

Propos recueillis par Sébastien Jallamion

Entretien exclusif pour Riposte Laïque

Visiter le blog de Boris Le Lay : <http://breizatao.com/>

Se procurer le livre de S. Jallamion « *A mort le flic !* » : <http://ripostelaique.com/livres/a-mort-le-flic>